

Montants des aides sociales facultatives - Budget principal CCAS 2024

Aides sociales facultatifs	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2024	Montant MAXIMUM accordé par demande (jusqu'à ...)	Fréquence des demandes
Aide alimentaire - Chèque d'Accompagnement Personnalisé (CAP) Personnes en difficulté, Etudiants, Personnes âgées	40 000,00	56 000,00	70 000,00	(cf. tableau ci-dessous)	
Aides pour faciliter l'accès aux soins et/ou à la santé (hors frais hospitalisation)	12 000,00	9 000,00	8 000,00	jusqu'à 200 €	2 fois par an
Aides pour faciliter l'accès à la Culture, aux Sports, aux Loisirs et vacances	15 000,00	15 000,00	14 000,00	jusqu'à 50 €	2 fois par an
Aides pour faciliter l'accès à l'hébergement d'urgence (frais de nuits d'hôtel par exemple)	27 000,00	20 000,00	20 000,00	jusqu'à 100 € par nuit et par chambre	3 nuits d'hôtel (renouvelable 3 fois)
Aides pour faciliter les démarches administratives (dans le cadre de l'accompagnement à la régularisation administrative)	5 000,00	1 000,00	1 000,00	jusqu'à 300 €	1 fois par an
Aides pour faciliter l'accès aux transports et favoriser la mobilité	5 000,00	2 000,00	1 000,00	84,10 € Base toutes zones de 1 à 5	1 fois par an
Aides pour faciliter l'accès à l'emploi (achat d'équipements ou vêtements professionnels par exemple)	4 000,00	2 000,00	1 000,00	jusqu'à 200 €	1 fois par an
Aides pour faciliter l'aménagement de l'habitat pour les personnes âgées ou en situation de handicap	5 000,00	3 000,00	2 000,00	jusqu'à 500 €	1 fois par an
Aides funéraires (frais d'obsèques, achat de plaques funéraires par exemple)	20 000,00	20 000,00	20 000,00	jusqu'à 1.500 €	1 fois par an
Aides pour faciliter l'accès au logement et aides pour le maintien dans le logement dans le cadre de la prévention des risques d'expulsion locative (aides aux loyers par exemple)	40 000,00	55 000,00	51 000,00	jusqu'à 1.000 €	1 fois par an
Aides aux frais ou charges de la vie courante liés au foyer (acquisition d'équipements de 1ère nécessité par exemple)	15 000,00	15 000,00	12 000,00	jusqu'à 200 €	1 fois par an
Aides aux étudiants en difficulté (accès au CROUS par exemple)	12 000,00	12 000,00	10 000,00	jusqu'à 150 €	1 fois par an
TOTAL	200 000,00 €	210 000,00 €	210 000,00 €		

Chèque d'Accompagnement Personnalisé (CAP) :	Urgence	Budget global annuel	
		de 5,01 à 9	de 9,01 à 12
En cas d'urgence sociale - alimentaire	50 €		
En accompagnement		1 adulte : 40 € 2 adultes : 80 €	2 adulte : 30 € 2 adultes : 60 €
par adulte supplémentaire vivant dans le foyer			
par enfant (- de 18 ans) vivant dans le foyer			
		70 000,00 €	

